

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2016-2017

28 SEPTEMBRE 2016

PROJET DE DÉCRET

RELATIF À L'AGRÉMENT ET AU SUBVENTIONNEMENT DES PARTENAIRES
APPORTANT DE L'AIDE AUX JUSTICIABLES(1)

—

AMENDEMENT(S)

DÉPOSÉ(S) EN COMMISSION

—

(1) Voir Doc. n°330 (2015-2016) n°1

TABLE DES MATIÈRES

1	Amendement n°1 déposé par Mme Marie-Françoise Nicaise, Mme Virginie Defrang-Firket et M. Nicolas Tzanetatos	3
2	Amendement n°2 déposé par Mme Marie-Françoise Nicaise, Mme Virginie Defrang-Firket et M. Nicolas Tzanetatos	3
3	Amendement n°3 déposé par Mme Marie-Françoise Nicaise, Mme Virginie Defrang-Firket et M. Nicolas Tzanetatos	3
4	Amendement n°4 déposé par Mme Marie-Françoise Nicaise, Mme Virginie Defrang-Firket et M. Nicolas Tzanetatos	3
5	Amendement n°5 déposé par Mme Marie-Françoise Nicaise, Mme Virginie Defrang-Firket et M. Nicolas Tzanetatos	3
6	Amendement n°6 déposé par Mme Marie-Françoise Nicaise, Mme Virginie Defrang-Firket et M. Nicolas Tzanetatos	3
7	Amendement n°7 déposé par Mme Marie-Françoise Nicaise, Mme Virginie Defrang-Firket et M. Nicolas Tzanetatos	3
8	Amendement n°8 déposé par Mme Marie-Françoise Nicaise, Mme Virginie Defrang-Firket et M. Nicolas Tzanetatos	4
9	Amendement n°9 déposé par Mme Virginie Gonzalez Moyano, Mme Clotilde Leal-Lopez et M. Dimitri Legasse	4
10	Amendement n°10 déposé par Mme Virginie Gonzalez Moyano, Mme Clotilde Leal-Lopez et M. Dimitri Legasse	4
11	Amendement n°11 déposé par Mme Marie-Françoise Nicaise, M. Nicolas Tzanetatos, Mme Virginie Defrang-Firket, Mme Clotilde Leal-Lopez et Mme Virginie Gonzalez Moyano	4

1 Amendement n°1 déposé par Mme Marie-Françoise Nicaise, Mme Virginie Defrang-Firket et M. Nicolas Tzanetatos

Article 1er

Rajouter au 3° de l'article 1er : « au sens de l'art. 606 du Code d'Instruction Criminelle »,

Justification

Pour préciser la définition du centre communautaire dont il est question, comme indiqué dans l'exposé des motifs.

2 Amendement n°2 déposé par Mme Marie-Françoise Nicaise, Mme Virginie Defrang-Firket et M. Nicolas Tzanetatos

Article 1er

Remplacer dans le 5° de l'art. 1er « parent » par « les ascendants, descendants ou alliés jusqu'au 2ème degré »

Justification

Limiter le champ d'application à une parenté trop éloignée.

3 Amendement n°3 déposé par Mme Marie-Françoise Nicaise, Mme Virginie Defrang-Firket et M. Nicolas Tzanetatos

Article 9

Ajouter au 3° de l'art. 9 après « la victime » : « et aux proches de la victime »

Justification

Dans de nombreuses infractions les proches peuvent souffrir également. Par conséquent, étendre la possibilité d'aide psychologique,

4 Amendement n°4 déposé par Mme Marie-Françoise Nicaise, Mme Virginie Defrang-Firket et M. Nicolas Tzanetatos

Article 11

A l'art. 11, 2°, supprimer le mot « détenu »

Justification

Ne pas limiter l'aide au lien au seul auteur détenu.

5 Amendement n°5 déposé par Mme Marie-Françoise Nicaise, Mme Virginie Defrang-Firket et M. Nicolas Tzanetatos

Article 29

Remplacer à l'art. 29, §1er, « un an » par « six mois »

Justification

Réduire la période de date limite de renouvellement qui est trop longue pour le partenaire et lui permettre de mieux prendre en compte les contextes et les besoins par sa demande.

6 Amendement n°6 déposé par Mme Marie-Françoise Nicaise, Mme Virginie Defrang-Firket et M. Nicolas Tzanetatos

Article 40

Remplacer à l'art. 40, dernière phrase du § 1er, « la formalité prévue à l'alinéa 1er est réputée accomplie » par « l'avis prévu à l'alinéa 1er est réputé positif »

Justification

Mieux inciter la Commission communautaire des partenariats à rendre son avis, surtout dans les cas problématiques ; le temps imparti de deux mois étant largement suffisant pour se réunir et remettre l'avis.

7 Amendement n°7 déposé par Mme Marie-Françoise Nicaise, Mme Virginie Defrang-Firket et M. Nicolas Tzanetatos

Article 40

Ajouter à l'art. 40 un § 3 : « Les avis visés aux § 1er et 2 sont transmis au Parlement et aux partenaires concernés »

Justification

Assurer la transparence dans la prise de décision.

8 Amendement n°8 déposé par Mme Marie-Françoise Nicaise, Mme Virginie Defrang-Firket et M. Nicolas Tzanetatos

Article 58

Ajouter à la fin du § 2 de l'art. 58 : « et tous les trois ans par la suite ».

Justification

S'assurer que le Parlement reçoive des rapports réguliers sur l'application du décret.

9 Amendement n°9 déposé par Mme Virginie Gonzalez Moyano, Mme Clotilde Leal-Lopez et M. Dimitri Legasse

Article 14

A l'article 14, 2° du projet de décret, il y a lieu d'ajouter « b) » devant le second alinéa. Par conséquent, au 3ème alinéa, « b) » devient « c) » etc.

Justification

Correction technique.

10 Amendement n°10 déposé par Mme Virginie Gonzalez Moyano, Mme Clotilde Leal-Lopez et M. Dimitri Legasse

Article 53

A l'article 53, 2° du projet de décret, il y a lieu de remplacer « 2° de formuler au Gouvernement les recommandations qu'elle juge utile sur la base des rapports visés aux articles 508/6 et 508/11. » par :

« 2° de formuler au Gouvernement les recommandations qu'elle juge utiles sur la base des rapports visés aux articles 508/6 et 508/11. »

Justification

Correction technique

11 Amendement n°11 déposé par Mme Marie-Françoise Nicaise, M. Nicolas Tzanetatos, Mme Virginie Defrang-Firket, Mme Clotilde Leal-Lopez et Mme Virginie Gonzalez Moyano

Article 58

Ajouter un § 3 à l'art. 58 :

« Un rapport d'activités est transmis au Parlement tous les trois ans après évaluation ».

Justification

Pour le suivi par le Parlement.